

# Projet de parc éolien en mer au large de **Dunkerque** et son raccordement électrique

Bilan annuel de la concertation continue  
pour la période de juillet 2024 à juin 2025

Février 2026



Par les maîtres d'ouvrage :



Le réseau  
de transport  
d'électricité

## SOMMAIRE

<b>PARTIE 1 PRÉAMBULE.....</b>	<b>2</b>
<b>1. Les grandes lignes du projet .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Les engagements post-débat public et les recommandations des garants .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Les actions phares engagées sur la période mai 2021 – juin 2024 et les orientations pour la période juillet 2024 – juin 2025 .....</b>	<b>4</b>
<b>PARTIE 2 LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE CONCERTATION POUR LA PÉRIODE JUILLET 2024 - JUIN 2025 .....</b>	<b>6</b>
<b>1. Les actions à destination du grand public .....</b>	<b>6</b>
<i>Des rencontres au cœur du territoire.....</i>	<i>6</i>
<i>Des dispositifs d'information et de communication pérennisés .....</i>	<i>11</i>
<i>De nouveaux dispositifs pour élargir l'accès à l'information .....</i>	<i>13</i>
<b>2. Des dispositifs à destination d'acteurs spécifiques .....</b>	<b>14</b>
<i>Renforcement des liens avec les publics scolaires .....</i>	<i>14</i>
<i>Poursuite des échanges avec les entreprises du territoire et le monde économique .....</i>	<i>16</i>
<i>Maintien d'un dialogue durable avec les pêcheurs professionnels.....</i>	<i>16</i>
<i>Tourisme et patrimoine : un engagement qui se concrétise.....</i>	<i>17</i>
<b>3. L'articulation des dispositifs de concertation du public avec l'Instance de concertation et de suivi (ICS) et ses groupes de travail, pilotés par l'État.....</b>	<b>18</b>
<b>PARTIE 3 LES PERSPECTIVES POUR LA SUITE .....</b>	<b>20</b>

## PARTIE 1 PRÉAMBULE

Conformément à l'engagement pris par les maîtres d'ouvrage du projet éolien en mer de Dunkerque à l'issue du débat public, ce bilan vise à présenter les actions menées par EMD et RTE en matière de concertation et les enseignements qu'ils tirent des différents dispositifs mis en œuvre. Il couvre la période allant du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.

### 1. Les grandes lignes du projet

En juin 2019, la société Eoliennes en Mer de Dunkerque (EMD) a remporté l'appel d'offres de l'État relatif à la construction et l'exploitation d'un parc éolien en mer situé au large de Dunkerque. RTE (Réseau de Transport d'Electricité), entreprise de service public, s'est notamment vu confier par l'Etat la maîtrise d'ouvrage des raccordements électriques des énergies marines renouvelables en France. RTE est donc en charge du raccordement électrique du parc éolien en mer de Dunkerque, dans le but d'acheminer l'électricité produite en mer vers le réseau de transport d'électricité existant.

Le projet prévoit l'installation de 46 éoliennes au maximum installées sur des fondations de type monopieu, localisées à plus de 10 km au large de Dunkerque, et plus de 11,4 km au large des communes balnéaires de l'est du Dunkerquois, sur une surface globale n'excédant pas 50 km<sup>2</sup> (soit une réduction d'environ 1/3 de la zone proposée par l'Etat lors de l'appel d'offres). Pour une capacité maximale de 600 MW, le parc produirait l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près d'1 million de personnes, soit plus d'un tiers de la population du département du Nord.

Le projet comprend également pour la partie raccordement : un poste électrique en mer relié à un nouveau poste électrique à terre par environ 24 km de liaison électrique sous-marine et souterraine à 225 000 volts. Le poste électrique terrestre sera situé à l'ouest du Dunkerquois, dans le périmètre du Grand Port Maritime de Dunkerque, et sera lui-même raccordé au réseau électrique existant situé à proximité.

#### LES DONNÉES CLÉS DU PROJET

-  Près d'**1 million d'habitants** alimentés en électricité
-  **46** éoliennes au maximum
-  1 poste électrique en mer
-  1 poste électrique à terre
-  Environ **24 km** de liaison électrique pour raccorder au réseau terrestre
-  Tarif de revente de l'électricité de **44 €/MWh\*** Compétitif avec les ressources traditionnelles de production d'électricité
-  **850** emplois directs et plus de **2 500** emplois indirects et induits mobilisés en phase de construction du parc éolien

\*Montant en € 2019

## 2. Les engagements post-débat public et les recommandations des garants

A l'issue du débat public, qui s'est déroulé du 14 septembre au 20 décembre 2020 sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), les maîtres d'ouvrage EMD et RTE ont annoncé en mai 2021 leur décision de poursuivre le développement du projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et de son raccordement électrique.

Cette décision s'est structurée autour de quatre engagements forts :

- **la mise en œuvre d'une démarche continue d'information du public et des acteurs du territoire pendant toute la durée de vie du projet**, autour de cinq thématiques : environnement et biodiversité, retombées territoriales et économie, navigation et sécurité maritimes, pêche professionnelle et cultures marines, cadre de vie et tourisme. Cette nouvelle phase de concertation continue est placée sous l'égide de deux garants nommés par la CNDP.
- **la mise en place d'une concertation ciblée sur la thématique de l'environnement et le renforcement des mesures en faveur de la biodiversité**. Cet engagement se traduit notamment au travers d'une mise en partage du projet d'étude d'impact et d'échanges avec les parties prenantes de l'environnement afin d'enrichir celui-ci, et de l'installation sur le littoral d'un radar de détection de l'avifaune.
- **la vigilance portée à l'intégration paysagère du projet**, qui s'est d'ores et déjà traduite par la décision de reculer les premières éoliennes de 9 km à 11,4 km des communes littorales de l'est du Dunkerquois par rapport à la zone d'implantation proposée par l'Etat dans le cadre de son appel d'offres. Le poste en mer sera quant à lui situé le plus à l'Ouest de la zone prévue dans le cahier des charges, à 11,5 km des communes balnéaires.
- **le positionnement du projet au cœur des développements économique, industriel, maritime et touristique du Dunkerquois**, afin de favoriser ses retombées socio-économiques, mais également sa cohabitation avec les activités existantes (la pêche par exemple).

Dans le cadre de cette décision de poursuite du projet, les maîtres d'ouvrage se sont également engagés à publier un bilan annuel retraçant l'ensemble des dispositifs et des actions de concertation et d'information mis en place au cours de l'année écoulée, les principaux sujets abordés ainsi que les enseignements qu'ils en tirent. Un premier bilan a ainsi été publié en fin d'année 2022, retraçant les actions menées du 10 mai 2021 au 30 juin 2022. En parallèle, les garants de la concertation nommés en juin 2021 par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Mme Claude Brévan et M. Jacques Roudier, ont également rédigé un premier bilan intermédiaire de la concertation continue couvrant la même période et formulé des préconisations portant sur la concertation jusqu'à l'enquête publique d'une part et sur les échanges avec les parties prenantes d'autre part.

Ces recommandations ont ainsi contribué à guider les dispositifs mis en œuvre sur la période 2022/2023, retracés dans un deuxième bilan publié en fin d'année 2023 par les maîtres d'ouvrage. En parallèle, les garants de la concertation ont également publié en novembre 2023 un bilan global de la concertation continue couvrant les 28 mois précités. Ce dernier rend compte de la concertation et des arguments échangés pendant la totalité de la période de concertation après le débat public et jusqu'en octobre 2023, qui marquait la fin de leur mission. Les garants de la concertation ont souligné l'abondance et la consistance des informations apportées par EMD et RTE ayant permis de donner lieu à des échanges intenses, mais aussi l'attention particulière portée aux aspects environnementaux du projet. Le bilan indique également les préconisations des garants pour la poursuite du dialogue avec le public dans le cas où les autorisations administratives pour construire et exploiter le projet étaient délivrées.

En janvier 2025, les maîtres d'ouvrage ont publié leur troisième bilan, couvrant la période de juillet 2023 à juin 2024, qui s'est essentiellement structurée autour de l'enquête publique unique du projet.

### 3. Les actions phares engagées sur la période mai 2021 – juin 2024 et les orientations pour la période juillet 2024 – juin 2025

La première année de concertation post-débat public a été principalement consacrée à l'élaboration de l'étude d'impact du projet, indispensable pour constituer les dossiers de demande d'autorisations en vue de la construction et l'exploitation du parc éolien en mer et son raccordement électrique. Entre mai 2021 et juin 2022, conformément aux engagements pris à l'issue du débat public, les maîtres d'ouvrage ont ainsi travaillé en étroite collaboration avec les parties prenantes locales. Les ateliers de concertation dédiés à l'environnement et la mise en place d'un Observatoire environnement ont permis d'enrichir et consolider l'étude d'impact du projet grâce aux connaissances locales et à l'agrégation et au partage des données issues des différents suivis réalisés.

La deuxième année a poursuivi cette dynamique en renforçant le dialogue avec les parties prenantes et en partageant les avancées du projet avec le territoire et le grand public. Les maîtres d'ouvrage ont maintenu une concertation ciblée sur l'environnement, à travers une réunion de restitution et la poursuite des travaux de l'Observatoire environnement. En parallèle, EMD et RTE ont organisé de nombreuses rencontres ouvertes à tous, favorisant l'information et les échanges sur l'ensemble des dimensions du projet.

La troisième année de concertation continue, de juillet 2023 à juin 2024, a été rythmée par l'instruction administrative des dossiers de demande d'autorisation et la préparation de l'enquête publique qui s'est tenue du 8 avril au 1<sup>er</sup> juin 2024. Deux temps ont ainsi structuré cette troisième période : jusqu'en janvier 2024, des actions de concertation pour favoriser l'appropriation des informations et des éléments constitutifs du projet, dans la perspective de l'enquête publique, puis, à partir de la nomination de la commission d'enquête, une phase de réserve marquée par des actions de porter-à-connaissance à destination du grand public. En parallèle, les maîtres d'ouvrage ont poursuivi des échanges de long terme avec des acteurs locaux sur des thématiques telles que la pêche et l'emploi.

La période de juillet 2024 à juin 2025, couverte par ce bilan, a marqué deux avancées majeures pour le projet. En novembre 2024 d'abord, la commission d'enquête a rendu un avis favorable assorti de recommandations sur les demandes d'autorisations liées au projet de parc éolien en mer de Dunkerque et son raccordement électrique. Puis, la préfecture du Nord a délivré :

- A RTE, un arrêté préfectoral d'autorisation environnementale pour la création et l'exploitation du raccordement électrique du parc éolien en mer au large de Dunkerque, le 24 décembre 2024 ;
- A EMD, un arrêté préfectoral d'autorisation environnementale pour la construction et l'exploitation du parc éolien en mer au large de Dunkerque, le 14 février 2025.

Par ailleurs, une enquête publique complémentaire sur l'évolution du coût du projet de raccordement électrique s'est déroulée du 17 février au 3 mars 2025, permettant de compléter l'information du public dans le cadre des demandes de déclaration d'utilité publique (DUP) sollicitées par RTE pour les lignes électriques, et d'assurer sa participation. Le commissaire enquêteur a rendu des avis favorables dans le cadre de son rapport remis le 19 mars 2025.

Du fait de la tenue de ces différentes enquêtes publiques, une posture de retenue d'EMD et RTE en matière d'information et de concertation a été mise en œuvre. Cette réserve, motivée par le contexte des étapes

décisives franchies, s'est traduite par une communication recentrée et une présence plus mesurée sur le terrain, tout en restant attentifs aux attentes et aux sollicitations des acteurs locaux. Les maîtres d'ouvrage ont ainsi poursuivi le travail engagé avec certains acteurs dans une perspective de plus long terme d'ancrage territorial du projet, sur des thématiques comme la pêche et l'emploi. Le présent bilan reprend dans le détail ces éléments.

## PARTIE 2

# LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE CONCERTATION POUR LA PÉRIODE JUILLET 2024 - JUIN 2025

*Après une troisième année de concertation continue centrée sur les enquêtes publiques et marquée par une dynamique d'information et de concertation plus modérée, la période de juillet 2024 à juin 2025 s'inscrit dans la continuité de cette approche. Les maîtres d'ouvrage ont choisi de maintenir une communication mesurée, adaptée au contexte d'instruction des autorisations administratives, tout en restant attentifs aux temps d'échanges et de rencontres avec le territoire. Cette année a ainsi été ponctuée par la participation à plusieurs événements locaux, permettant de maintenir un lien avec le grand public et les acteurs du Dunkerquois. Des initiatives spécifiques ont également été déployées auprès des publics scolaires pour sensibiliser aux enjeux énergétiques et auprès des parties prenantes constituées sur les thématiques de l'emploi et la formation, de la pêche, du tourisme et du patrimoine.*

### 1. Les actions à destination du grand public

#### Des rencontres au cœur du territoire

##### Summer of kite 2024 : un temps d'échange privilégié avec les habitants

À l'occasion de la première étape de la Coupe du Monde de kitesurf « freestyle » - le GKA Kite World Tour - les équipes d'EMD et de RTE étaient présentes sur le village de l'évènement à Dunkerque, du mercredi 28 août au dimanche 1er septembre 2024. Cet événement sportif et festif a offert une opportunité privilégiée de rencontre avec les habitants, les résidents secondaires et les vacanciers du littoral. Le stand dédié au projet a permis d'échanger et de répondre aux questions de plus de 200 visiteurs, curieux de mieux comprendre les enjeux et avancées du parc éolien en mer de Dunkerque et son raccordement électrique.

Pour permettre aux visiteurs de s'informer et de disposer des données clés du projet, les maîtres d'ouvrage ont mis à disposition des supports d'information pour découvrir le projet de façon la plus complète possible :

- Une brochure de 8 pages « Découvrez le projet éolien en mer de Dunkerque », construite autour de trois grandes thématiques : PARLONS PROJET, PARLONS ENVIRONNEMENT et PARLONS TERRITOIRE
- Des fiches thématiques dédiées à l'environnement réalisées en 2022 et mises à jour en 2023 puis en 2025, permettant de présenter auprès de publics non-spécialistes les études environnementales menées sur le territoire et les mesures associées.

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER AU LARGE DE DUNKERQUE ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

### FICHE 01 Les conditions météo-océaniques

**Plus d'un million d'habitants alimentés en électricité** / **45 colonies au maximum à partir de 10 km au large** / **1 poste électrique en mer et 1 poste électrique à terre reliés par une double ligne souterraine et souterraine**

#### LA MER ET SES FORCES

Les masses d'eau océaniques sont **mouées**. Par les mouvements, la mer **laponne** le littoral, s'aplanit des zones en distance, en déplace. Ces déplacements de masses d'eau sont liés au courant de marées engendrés par le mouvement des lunes (en particulier la Lune et le Soleil). Leur intensité est proportionnelle au coefficient de marée : plus l'est élevé, plus le courant sera fort, et inversement.

Ces masses d'eau sont également soumises à l'influence de vent dont l'action sur la mer donne naissance aux vagues. La mer du vent vers le système de vagues crée à l'avant même au souffle le vent. En d'autres termes on dirait que les vagues se suivent et se rejoignent et dévient la houle qui peut se propager bien loin même en l'absence de vent.

#### QUELLES CONDITIONS MÉTÉO-Océaniques OBSERVE-T-ON AU LARGE DE DUNKERQUE ?

Sur le site du parc éolien en mer de Dunkerque et de son raccordement électrique, les courants sont orientés vers le nord-est à marée montante, ils sont orientés vers le sud-ouest à marée descendante. L'orientation sur la zone des bancs de Flandre est caractérisée par les hauteurs profondes des courants et du fond.

Par ailleurs, le vent dominant sur la zone du projet provient du secteur sud-ouest. C'est le vent le plus fréquent et le plus déviant, faisant du site un des plus efficaces en terme de production d'énergie éolienne en France.

#### COMMENT MESURE-T-ON LES COURANTS ET LA HOULE EN MER ?

Afin de quantifier le courant et la houle sur la zone d'implantation du projet, une bouée de mesures météo-océaniques est installée en mer fin 2020. Cette bouée équipée de plusieurs capteurs permet notamment de mesurer en temps réel et à tout instant la vitesse et la direction du courant moyen et de la houle, ainsi que d'autres paramètres comme la hauteur des vagues, ou la température de l'eau et de l'air.

#### COMMENT MESURE-T-ON LE VENT EN MER ?

Le vent en mer est mesuré à l'aide d'un appareil appelé Lidar (Laser) qui émet une onde lumineuse et capte la réflexion qui se produit sur les particules en suspension dans l'air. Cette technologie permet de mesurer la vitesse du vent à différentes hauteurs jusqu'à plusieurs centaines de mètres, permettant ainsi de calculer précisément la vitesse du vent.

#### L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Le projet éolien en mer de Dunkerque est une infrastructure majeure, qui nécessite une attention particulière pour s'intégrer dans son environnement. Les études de faisabilité ont permis d'identifier les enjeux et de proposer des mesures d'accompagnement pour limiter les impacts et favoriser l'acceptation du projet. Ces mesures incluent notamment la concertation avec les acteurs locaux, la mise en place de dispositifs de suivi et de reporting, et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER AU LARGE DE DUNKERQUE ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

### FICHE 02 Les ressources halieutiques

**Plus d'un million d'habitants alimentés en électricité** / **45 colonies au maximum à partir de 10 km au large** / **1 poste électrique en mer et 1 poste électrique à terre reliés par une double ligne souterraine et souterraine**

#### QUE SONT LES RESSOURCES HALIEUTIQUES ?

La mer est riche en ressources halieutiques. Les espèces de poissons sont nombreuses et variées. Les ressources halieutiques sont classées en fonction de leur taille, de leur cycle de vie, et de leur mode de vie. Les espèces de poissons sont classées en fonction de leur taille, de leur cycle de vie, et de leur mode de vie.

#### QUELLES ESPÈCES SONT PÊCHÉES SUR LES BANCs DE FLANDRE ?

Les espèces de poissons pêchées sur les bancs de Flandre sont nombreuses et variées. Les espèces de poissons sont classées en fonction de leur taille, de leur cycle de vie, et de leur mode de vie.

#### SOLE COMMUNE

La sole commune est une espèce de poisson qui se trouve dans les eaux profondes de la zone de projet. Elle est pêchée par les pêcheurs professionnels et amateurs.

#### CREVETTE GRISE

La crevette grise est une espèce de crustacé qui se trouve dans les eaux peu profondes de la zone de projet. Elle est pêchée par les pêcheurs professionnels et amateurs.

#### SEICHE COMMUNE

La seiche commune est une espèce de mollusque qui se trouve dans les eaux peu profondes de la zone de projet. Elle est pêchée par les pêcheurs professionnels et amateurs.

#### L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Le projet éolien en mer de Dunkerque est une infrastructure majeure, qui nécessite une attention particulière pour s'intégrer dans son environnement. Les études de faisabilité ont permis d'identifier les enjeux et de proposer des mesures d'accompagnement pour limiter les impacts et favoriser l'acceptation du projet. Ces mesures incluent notamment la concertation avec les acteurs locaux, la mise en place de dispositifs de suivi et de reporting, et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER AU LARGE DE DUNKERQUE ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

### FICHE 04 Les mammifères marins

**Plus d'un million d'habitants alimentés en électricité** / **45 colonies au maximum à partir de 10 km au large** / **1 poste électrique en mer et 1 poste électrique à terre reliés par une double ligne souterraine et souterraine**

#### QU'EST-CE QU'UN MAMMIFÈRE MARIN ?

Les mammifères marins sont des animaux qui passent toute ou partie de leur vie en mer. Ils ont des caractéristiques communes à tous les mammifères, mais ils ont aussi des adaptations particulières pour vivre dans l'eau.

#### QUELLES ESPÈCES SONT PRÉSENTES SUR LA ZONE DU PROJET ET AUC ALENTOURS ?

Dans le cadre du projet de raccordement électrique, des études de faisabilité ont permis d'identifier les enjeux et de proposer des mesures d'accompagnement pour limiter les impacts et favoriser l'acceptation du projet. Ces mesures incluent notamment la concertation avec les acteurs locaux, la mise en place de dispositifs de suivi et de reporting, et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

#### PHOQUE GRIS

Le phoque gris est une espèce de mammifère marin qui se trouve dans les eaux peu profondes de la zone de projet. Il est pêché par les pêcheurs professionnels et amateurs.

#### PHOQUE VEALU MARIN

Le phoque vealou marin est une espèce de mammifère marin qui se trouve dans les eaux peu profondes de la zone de projet. Il est pêché par les pêcheurs professionnels et amateurs.

#### MARSOUIN COMMUN

Le marsouin commun est une espèce de mammifère marin qui se trouve dans les eaux peu profondes de la zone de projet. Il est pêché par les pêcheurs professionnels et amateurs.

#### LES APPORTS DE LA CONCERTATION

La concertation est un processus qui permet de recueillir l'avis des acteurs concernés par le projet. Elle est essentielle pour identifier les enjeux et proposer des mesures d'accompagnement pour limiter les impacts et favoriser l'acceptation du projet.

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER AU LARGE DE DUNKERQUE ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

### FICHE 07 L'environnement terrestre

**Plus d'un million d'habitants alimentés en électricité** / **45 colonies au maximum à partir de 10 km au large** / **1 poste électrique en mer et 1 poste électrique à terre reliés par une double ligne souterraine et souterraine**

#### LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DANS SA PARTIE TERRESTRE

Le raccordement électrique du parc éolien en mer de Dunkerque est une infrastructure majeure, qui nécessite une attention particulière pour s'intégrer dans son environnement. Les études de faisabilité ont permis d'identifier les enjeux et de proposer des mesures d'accompagnement pour limiter les impacts et favoriser l'acceptation du projet. Ces mesures incluent notamment la concertation avec les acteurs locaux, la mise en place de dispositifs de suivi et de reporting, et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

#### LA FLORE, LA FAUNE ET LES HABITATS NATURELS PRÉSENTS SUR LA PARTIE TERRESTRE DU RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

La flore, la faune et les habitats naturels sont des éléments essentiels de l'environnement terrestre. Ils sont menacés par les activités humaines et les changements climatiques. Le projet éolien en mer de Dunkerque est une infrastructure majeure, qui nécessite une attention particulière pour s'intégrer dans son environnement. Les études de faisabilité ont permis d'identifier les enjeux et de proposer des mesures d'accompagnement pour limiter les impacts et favoriser l'acceptation du projet. Ces mesures incluent notamment la concertation avec les acteurs locaux, la mise en place de dispositifs de suivi et de reporting, et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Exemples fiches thématiques environnement

Les échanges, nombreux et constructifs, ont témoigné d'un intérêt marqué pour le projet, pour ses conditions de mise en œuvre, et plus largement pour la place de l'éolien en mer dans la transition énergétique. Le public a particulièrement apprécié les outils mis à disposition, notamment les casques de réalité virtuelle, qui ont permis de visualiser concrètement le futur parc dans son environnement. Pour les plus jeunes, des animations ludiques - jeux, puzzles et ateliers de dessin - ont été proposées pour sensibiliser au fonctionnement d'un parc éolien en mer et de son raccordement et à la biodiversité locale.

Cette présence a traduit la volonté des maîtres d'ouvrage de maintenir un lien direct avec le territoire et d'accompagner la découverte du projet auprès de tous les publics, dans un cadre convivial et accessible.



Stand d'information du projet éolien en mer de Dunkerque au « Summer of Kite 2024 »



## Chiffres clés

**5 jours de présence** entre le 28 août et le 1<sup>er</sup> septembre 2024  
**Plus de 200 personnes** rencontrées directement sur le stand du projet

### La Fabuleuse Factory à Dunkerque du 10 au 15 septembre 2024

Pour la troisième année consécutive, RTE a participé à la Fabuleuse Factory, un événement majeur dédié aux filières industrielles du territoire, organisé à Dunkerque du 10 au 15 septembre 2024. Cette manifestation a pour objectif de mettre en lumière la transformation industrielle en cours dans la région dunkerquoise et de susciter l'intérêt des jeunes, des demandeurs d'emploi et des chercheurs vers les industries de demain.

La présence de RTE a permis de présenter concrètement comment l'entreprise accompagne la transition énergétique sur le territoire dunkerquois. Tout au long de l'événement, plus de 3 800 riverains, élèves et demandeurs d'emploi sont venus à la rencontre des équipes pour découvrir leurs métiers, échanger et en apprendre davantage sur les projets en cours et à venir sur le territoire dunkerquois, notamment le raccordement électrique du parc éolien en mer de Dunkerque.



Stand RTE Fabuleuse Factory 2024 à Dunkerque

## La Fabuleuse Factory à Gravelines le 8 novembre 2024

À l'instar de l'événement organisé à Dunkerque, une édition d'une journée de la Fabuleuse Factory s'est tenue dans la ville de Gravelines. RTE y a animé un stand afin d'échanger avec les collégiens, les lycéens et les demandeurs d'emploi du territoire. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les mutations en cours de l'industrie locale, ainsi que les nouveaux projets, emplois et formations qui y sont associés.



Stand RTE Fabuleuse Factory 2024 à Gravelines

## Le Forum des Fabuleux Métiers : sensibiliser le territoire aux futures opportunités générées par le projet



Affiche Forum des Fabuleux Métiers 2024

Le 26 novembre 2024, le Forum des Fabuleux Métiers organisé par la Communauté urbaine de Dunkerque a réuni plus de 50 entreprises au Kursaal de Dunkerque pour faire découvrir la richesse des métiers de l'industrie. À cette occasion, EMD a présenté le projet de parc éolien en mer de Dunkerque et mis en lumière le métier de technicien de maintenance, indispensable pour assurer le bon fonctionnement des éoliennes durant la phase d'exploitation. Tout au long de la journée, scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi et salariés en reconversion professionnelle ont pu échanger avec l'équipe et s'immerger dans le quotidien d'un technicien grâce à des animations interactives : casque de réalité virtuelle et équipements de travail spécifiques.

Les équipes de RTE ont également tenu un stand au sein de l'espace « Eaux - Énergie ». Cette présence a permis de présenter la diversité des activités de l'entreprise, les différents projets menés sur le Dunkerquois dont le raccordement électrique du parc éolien en mer, ainsi que de promouvoir, auprès des collégiens, des lycéens et des demandeurs d'emploi, les nombreuses opportunités de stages et d'emplois à pourvoir sur le territoire.



*Stand EMD Forum des Fabuleux Métiers 2024*

## Viva Fabrica !

Du 26 février au 2 mars 2025 à Lille, l'évènement « Viva Fabrica ! » a mis à l'honneur les métiers de l'industrie auprès des jeunes, demandeurs d'emploi et salariés en reconversion. À cette occasion, l'équipe d'EMD, présente sur le stand d'EDF, a valorisé les métiers centrés sur le parc éolien en mer de Dunkerque, notamment le métier de technicien de maintenance éolien offshore. Grâce à ce rassemblement régional gratuit et accessible à tous, EMD a pu sensibiliser plusieurs milliers de participants aux enjeux de la transition énergétique et promouvoir les formations et filières professionnelles associées.



Durant ces 5 jours, les équipes de RTE ont également pu faire découvrir l'entreprise et la diversité de ses métiers. Près de 12 000 élèves - collégiens, lycéens et étudiants - ainsi que 1 500 demandeurs d'emploi ont été accueillis pour découvrir les métiers et les missions liés au réseau de transport d'électricité. Le week-end était quant à lui dédié au grand public et aux familles. Cet évènement fédérateur avait notamment pour objectif de susciter des vocations et inspirer les talents de demain.



Stand RTE Viva Fabrica 2025

## Des dispositifs d'information et de communication pérennisés

Les outils numériques déployés au cours des trois précédentes années de concertation continue ont été maintenus et régulièrement actualisés, donnant au grand public un accès permanent et autonome aux dernières informations et avancées du projet.

### Les sites internet EMD et RTE dédiés au projet

Depuis le lancement du projet, les maîtres d'ouvrage ont mis en place des sites internet dédiés pour informer le public sur le parc éolien en mer de Dunkerque et son raccordement électrique. Ces plateformes, accessibles à tous, permettent de découvrir le contexte territorial, les caractéristiques du projet et ses principales actualités.

Soucieux de rendre ces contenus disponibles au plus grand nombre, EMD propose une version traduite en anglais et en flamand du site du parc éolien, facilitant ainsi l'accès à l'information pour un public international et transfrontalier.



Sites internet projet EMD (à gauche) et RTE (à droite)

Les sites internet des maîtres d'ouvrage sont respectivement disponibles aux liens suivants :

- Le parc éolien en mer EMD : <https://parc-eolien-en-mer-de-dunkerque.fr/>
- Le raccordement électrique RTE : <https://www.rte-france.com/projets/nos-projets/raccordement-parc-eolien-mer-dunkerque>

## La plateforme participative numérique

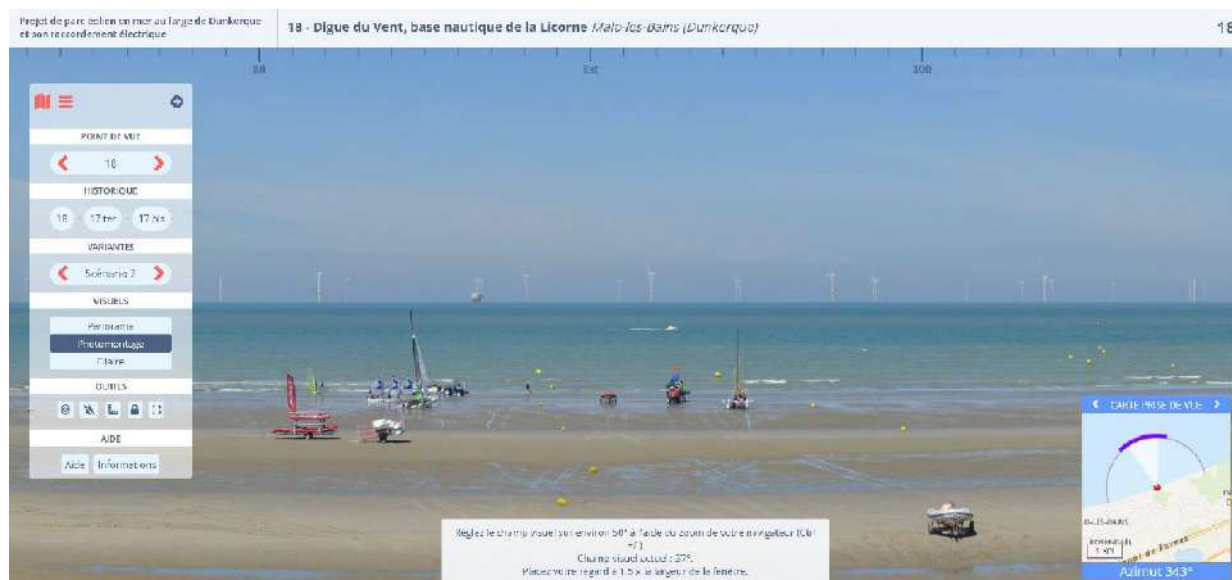
Mise en ligne en juin 2022, la plateforme numérique a évolué au fil des années pour maintenir un dialogue continu avec le territoire et fournir aux visiteurs comptes rendus, documents thématiques et actualités. Jusqu'à fin février 2024, elle a offert un espace de participation directe via trois modules - « Posez vos questions », « Partagez vos avis et observations » et « Soumettez vos avis pour la concertation » - aujourd'hui clos mais dont les contributions restent consultables.

La docothèque a été pérennisée afin de poursuivre la dynamique d'acculturation autour du projet, tandis que la thématique environnementale, mise en avant depuis l'ouverture de la plateforme, continue d'offrir un accès simplifié aux dix articles publiés en 2022. L'espace dédié aux rencontres et échanges menés dans le cadre de la concertation continue reste régulièrement enrichi par les maîtres d'ouvrage, permettant de suivre l'actualité à travers de nouveaux bilans et comptes rendus.

## Le site internet de simulations visuelles

Pour que le public puisse visualiser et se représenter le futur projet éolien dans son environnement, des simulations visuelles ont été réalisées depuis une quarantaine de points de vue sur le territoire dunkerquois et au-delà, en France et en Belgique, par le bureau d'études spécialisé Geophom. Ce dispositif est une des réponses à l'attente de projection du grand public sur la thématique paysagère.

Les simulations visuelles sont accessibles à partir de la plateforme participative numérique, des sites internet des maîtres d'ouvrage ainsi qu'à l'adresse suivante : <https://geophom.fr/PHOM/edfen-jm21/dunk-dp9!/phom/carte.html>



*Simulation visuelle du projet depuis Malo-les-Bains*

Chaque point de vue propose de visualiser deux scénarios : le premier présente le nombre maximum d'éoliennes, soit 46 unités de 260 mètres de haut en bout de pale, et le second la taille maximum des éoliennes qui pourraient être installées, soit 35 unités de 300 mètres de haut en bout de pale.

Ces photomontages sont également accessibles via des casques de réalité virtuelle qu'Eoliennes en mer de Dunkerque et RTE mettent à disposition du public lors des événements locaux.

## De nouveaux dispositifs pour élargir l'accès à l'information

### La page Facebook du projet de parc éolien en mer de Dunkerque



Page Facebook EMD

En avril 2025, Eoliennes en mer de Dunkerque (EMD) a ouvert une page Facebook dédiée au projet de parc éolien en mer de Dunkerque afin de diffuser de l'information de proximité et de partager du contenu de manière régulière auprès d'un public élargi.

Réseau social généraliste et fédérateur, Facebook permet de publier photos, vidéos et textes tout en offrant la possibilité aux porteurs de projet de répondre aux commentaires et aux questions posées par les internautes de manière privilégiée.

Ces interactions et la diversité de contenus proposée renforcent la transparence et la proximité autour du projet. Fin juin 2025, la page compte :

- 23 followers et 17 mentions « j'aime »
- 17 publications postées sur des thématiques diverses : présentation du projet, environnement, tourisme et patrimoine, filière énergétique, concertation, etc.

## 2. Des dispositifs à destination d'acteurs spécifiques

### Renforcement des liens avec les publics scolaires

#### Poursuite des échanges avec les 1<sup>ères</sup> STI2D du Lycée de l'Europe de Dunkerque

Le 9 janvier 2025, l'équipe du parc éolien en mer de Dunkerque a animé un atelier au Lycée de l'Europe de Dunkerque avec des élèves de 1<sup>ère</sup> STI2D, dans le cadre d'un partenariat établi pour l'année scolaire 2024-2025. Inspiré de la Fresque de la Planification Spatiale Maritime créée par la Chaire maritime de Nantes Université, cet atelier a permis de sensibiliser les lycéens aux enjeux de la planification de l'espace maritime français.



Répartis en groupes et incarnant différents acteurs du secteur maritime (gouvernement, scientifiques, associations environnementales, pêcheurs professionnels, développeurs de projets d'énergies renouvelables), les élèves ont collaboré à la création de fresques illustrant les enjeux, perspectives et besoins liés à la planification maritime selon le rôle qui leur était attribué. La restitution collective a favorisé les échanges sur la cohabitation des usages en mer, les activités maritimes, les défis liés à la conservation des milieux et ceux de la transition énergétique. Très apprécié par les participants, cet exercice s'inscrit dans un cycle d'actions de sensibilisation mené par EMD auprès des publics scolaires du territoire.

#### Interventions auprès des étudiants de l'Université du Littoral Côte d'Opale

En mars 2025, EMD est intervenu auprès des étudiants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année du BUT « Métiers de la transition énergétique » de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) à Dunkerque pour présenter la filière de l'éolien en mer. Cette rencontre a permis d'expliquer les grandes étapes de développement d'un projet éolien en mer en France, depuis la planification nationale réalisée par l'État jusqu'au démantèlement en fin d'exploitation, et de détailler les enjeux et caractéristiques du projet de Dunkerque. Cette intervention a ainsi enrichi le module « Énergies renouvelables » du cursus suivi par ces étudiants, en apportant une illustration concrète des enseignements théoriques et en sensibilisant les étudiants aux perspectives de cette filière.



*Intervention EMD auprès des étudiants de l'ULCO à Dunkerque*

En mars 2025 également, pour la deuxième année consécutive, les équipes de RTE sont intervenues auprès des étudiants du Master 1 « Écologie marine et halieutique » de l'ULCO, à Boulogne-sur-Mer. Cette intervention a permis à une quinzaine d'étudiants de mieux comprendre le rôle de RTE en tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique, ainsi que les objectifs européens et français en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

À cette occasion, l'équipe projet RTE a détaillé le projet de raccordement électrique du parc éolien en mer au large de Dunkerque. Par ailleurs, des casques de réalité virtuelle présentant les ouvrages de raccordement en mer, ainsi que des simulations visuelles du projet éolien, ont également été mis à disposition des étudiants afin d'enrichir la présentation.



*Intervention RTE auprès des étudiants de l'ULCO à Boulogne-sur-Mer*

### Découverte en mer du parc éolien en mer de Fécamp pour des élèves du lycée de l'Europe

Le 15 mai 2025, l'équipe d'Éoliennes en Mer de Dunkerque a accueilli des élèves du Lycée de l'Europe de Dunkerque pour une visite en mer du parc éolien en mer de Fécamp. Cette sortie, organisée dans le cadre du partenariat établi pour l'année scolaire 2024-2025 précédemment cité, faisait suite à des cours théoriques sur les énergies marines renouvelables, et a permis aux élèves de passer de la théorie à la pratique.



*Visite du parc éolien en mer de Fécamp par les élèves du lycée de l'Europe*

## Poursuite des échanges avec les entreprises du territoire et le monde économique

### Forum entreprises RTE

Le 25 septembre 2024 s'est tenu à Dunkerque le Forum entreprises RTE, organisé en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Littoral Hauts-de-France et la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD).

Cette rencontre avait pour objectif de mettre en relation les besoins de sous-traitance des entreprises principales de RTE pour leurs chantiers terrestres avec le panel de savoir-faire et de compétences disponibles sur le territoire, afin de favoriser les retombées économiques locales et régionales. Cette journée intervenait en amont de nombreux grands chantiers à venir sur le réseau de transport d'électricité, comprenant la construction de plusieurs nouveaux postes et lignes électriques d'importance pour accompagner la décarbonation et l'attractivité industrielle du territoire.

L'événement a réuni environ 100 participants, dont une quarantaine de sous-traitants issus du Dunkerquois et plus largement de la région Hauts-de-France, offrant ainsi un cadre propice aux échanges et à la création d'opportunités concrètes de collaboration entre RTE et les acteurs économiques locaux.



*Forum entreprises RTE*

## Maintien d'un dialogue durable avec les pêcheurs professionnels

Comme les années précédentes, le dialogue et la concertation se sont poursuivis avec les pêcheurs professionnels locaux, au travers de la cellule de liaison pêche spécifiquement mise en place pour le projet par EMD et RTE depuis 2019.

Pour rappel, cette instance réunit les comités des pêches professionnelles et des élevages marins du département du Nord et de la région des Hauts-de-France, des pêcheurs professionnels locaux, les mytiliculteurs, les services de l'État locaux, la Communauté urbaine de Dunkerque et les maîtres d'ouvrage EMD et RTE. Elle permet de partager les enjeux relatifs aux activités de pêche dans la zone d'implantation du projet et ses abords, de proposer collectivement des dispositifs et des règles favorisant une cohabitation des activités et des usages en mer, ou encore de mettre en œuvre et de partager les résultats des études dédiées aux activités de pêche, à la fois sur les aspects environnementaux et socio-économiques, ainsi que des mesures d'accompagnement notamment prévues dans le cadre de la convention de partenariat nouée par EMD avec les acteurs de la pêche dunkerquoise.

Pour cette 4<sup>e</sup> année de concertation continue, le dialogue est resté actif et constructif. Le comité s'est à nouveau réuni le 19 septembre 2024. Cette réunion a permis de partager le retour d'expérience d'une

campagne géotechnique lancée en juillet 2024, visant à compléter les données techniques relatives à la composition du sous-sol marin au niveau de la zone d'implantation du parc, et de présenter aux participants les résultats obtenus, notamment concernant la nature des sols. Cette rencontre a également permis de faire un point d'avancement sur le projet et d'aborder les besoins réciproques en matière de foncier, dans la perspective de la relocalisation des installations des pêcheurs à terre, inscrite dans le cadre du projet de réaménagement de la Communauté urbaine de Dunkerque. Ces échanges ont confirmé l'importance d'une écoute attentive et d'une ouverture sur les usages, afin de poursuivre la recherche de solutions partagées et équilibrées.

## Tourisme et patrimoine : un engagement qui se concrétise

Dans le cadre du projet éolien en mer de Dunkerque, EMD s'est fixé des objectifs liés aux thématiques du tourisme et du patrimoine :

- En matière de **patrimoine**, l'objectif est de préserver la reconnaissance patrimoniale du territoire et de participer à sa valorisation ;
- En matière de **tourisme**, EMD souhaite, à travers son projet de parc éolien en mer, s'inscrire et compléter l'offre de tourisme industriel et maritime locale, préserver la continuité des usages de loisirs et balnéaires, mais aussi participer à la médiation environnementale et valoriser la biodiversité locale auprès du grand public ;
- En matière de **culture**, EMD veut œuvrer à créer des passerelles entre les initiatives culturelles du territoire et les thématiques de l'industrie et de la transition énergétique, tout en utilisant et en inventant de nouveaux vecteurs pour faire connaître le projet et ses enjeux.

Dès 2023, EMD a engagé un travail de long terme : le 18 octobre, la première réunion du groupe de travail (GT) de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS) « Tourisme, patrimoine et culture », piloté par l'État, a permis de partager les orientations du GT, de présenter des retours d'expérience issus d'autres projets de parcs éoliens en mer en France et de définir collectivement une feuille de route pour identifier des projets locaux pouvant faire l'objet d'un accompagnement par EMD dans le cadre de la mise en œuvre du parc éolien en mer de Dunkerque.

Depuis cette première rencontre, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises. En 2024, EMD a conduit des entretiens bilatéraux avec des structures porteuses de projets locaux en lien avec la thématique du groupe de travail et souhaitant faire l'objet d'un accompagnement financier et/ou technique par EMD.

Trois initiatives ont ainsi été pré-identifiées :

- La valorisation des épaves de l'Opération Dynamo, portée par le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) ;
- La valorisation du patrimoine maritime de Dunkerque, portée par le Bureau des Hypothèses ;
- La sécurisation et la valorisation de la batterie de la passe de Zuydcoote, portée par le Conservatoire du Littoral.

Dans un premier temps, le choix s'est porté sur le projet du DRASSM, jugé le plus avancé et le plus cohérent avec les enjeux relatifs au projet de parc éolien en mer. Porté par une forte dimension historique et permettant d'entretenir le devoir de mémoire, ce projet est en effet en adéquation avec les thématiques à valoriser dans le cadre du groupe de travail et le plus mature à ce stade pour faire l'objet d'un accompagnement par EMD.



### Le DRASSM

Le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) est un service à compétence nationale du ministère de la Culture. Il a pour mission de mettre en œuvre la politique de l'État en matière de gestion du patrimoine et de recherche archéologique, à l'échelle du domaine public maritime national. Le DRASSM :

- Explore, étudie, valorise et protège le patrimoine archéologique littoral et maritime de l'ensemble des eaux marines sous juridiction française ;
- Instruit, contrôle et conseille les opérations d'archéologie sous-marine ;
- Contribue à la formation des futurs personnels scientifiques pour le ministère de la Culture ;
- Gère les collections des biens culturels maritimes, objets archéologiques issus du domaine public maritime.

### 3. L'articulation des dispositifs de concertation du public avec l'Instance de concertation et de suivi (ICS) et ses groupes de travail, pilotés par l'État

Co-présidée par le sous-préfet de Dunkerque et le préfet maritime de la Manche Mer du Nord, l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS) est un des dispositifs d'accompagnement du projet éolien en mer mis en place par l'État. Cette instance, qui se réunit en format plénière au moins une fois par an, constitue un lieu de dialogue et de réflexion entre les parties prenantes et experts du territoire (services de l'Etat, collectivités territoriales, acteurs socio-économiques, usagers de la mer, associations locales, représentants belges, etc.) sur le projet et ses enjeux.

L'ICS est structurée autour de 4 groupes de travail (GT) dédiés aux thématiques suivantes :

- environnement, GT piloté par la DDTM du Nord ;
- emploi et économie, GT piloté par la DREETS Hauts-de-France ;
- patrimoine culturel et tourisme, GT piloté par la DRAC Hauts-de-France ;
- usages et sécurité maritime, GT piloté par la Préfecture Maritime de la Manche Mer du Nord et la DDTM du Nord.

Pour donner suite à sa mise en place, l'ICS s'est réunie en format plénière une première fois en avril 2021. Cette première plénière a permis de présenter l'Instance, ses objectifs, son fonctionnement, les GT qui la composent et les pilotes désignés pour chacun. Une deuxième plénière s'est réunie en septembre 2022 afin de présenter le processus d'autorisations administratives et rendre-compte des différents dispositifs de concertation organisés. Cette réunion a également été l'occasion de présenter les travaux des deux groupes de travail qui s'étaient déjà réunis : le GT Environnement en juillet 2021 et le GT Usages et sécurité maritime en novembre 2021. En novembre 2023, l'ICS a tenu sa troisième séance plénière,

consacrée à la restitution de la préparation des dossiers de demande d'autorisation et aux actions de concertation menées depuis fin 2022. Les garants de la CNDP, Mme Claude Brévan et M. Jacques Roudier, y ont présenté le bilan global de la concertation continue post-débat public.

La quatrième plénière de l'ICS s'est tenue le 13 mai 2025 à Dunkerque et a permis de faire un point d'étape sur le projet de parc éolien en mer et son raccordement électrique. À cette occasion, EMD et RTE ont rappelé les principales caractéristiques du projet et présenté les actions d'information et de concertation menées depuis la précédente plénière de novembre 2023. Parmi celles-ci, figuraient la participation à des événements locaux comme le Summer of Kite, des interventions auprès des acteurs de l'emploi et de la formation, ainsi que la publication du troisième bilan annuel de la concertation continue. Les services de l'État ont également pris la parole pour présenter une synthèse de l'instruction des demandes d'autorisations et des arrêtés préfectoraux délivrés à EMD et RTE en décembre 2024 et février 2025. Enfin, les perspectives pour 2025 ont été évoquées, marquées par la volonté de poursuivre le dialogue avec le territoire et de préparer la phase opérationnelle du projet, en lien avec les parties prenantes locales.

## PARTIE 3

# LES PERSPECTIVES POUR LA SUITE

La dynamique d'information et de concertation engagée avec le territoire depuis 2021 se poursuivra et s'intensifiera afin de préparer la mise en œuvre des chantiers de construction (à terre et en mer) à venir. Toujours placé au cœur des priorités, le volet environnemental restera un point central du projet et des actions de concertation. EMD et RTE s'attacheront à déployer avec rigueur les mesures prévues dans les arrêtés d'autorisations et continueront de faire du dialogue et de l'écoute une priorité dans la définition des choix structurants du projet, pour développer ce dernier dans les meilleures conditions.

Les maîtres d'ouvrage réaffirment ainsi leur souhait d'associer l'ensemble des parties prenantes à la consolidation du projet, en particulier dans le cadre du dispositif d'autorisation à caractéristiques variables : il s'agira de définir les composantes précises du parc éolien afin d'intégrer les dernières technologies disponibles, à commencer par le choix des éoliennes, qui conditionnera ensuite le schéma d'implantation, les fondations et le tracé des câbles inter-éoliennes.

L'information et les échanges avec le grand public se poursuivront grâce à une communication multicanale renforcée, intégrant notamment des actions de sensibilisation auprès des jeunes publics, la participation à des événements locaux, la diffusion régulière de newsletters et la pérennisation des dispositifs de communication et de dialogue qui ont fait leurs preuves.

S'agissant des acteurs locaux, la préparation de la filière industrielle sera accompagnée par des webinaires et des visites de terrain. Une réflexion sera menée pour relancer les échanges avec les associations environnementales locales dans la perspective des caractéristiques variables afin de partager les choix techniques opérés mais également la mise en œuvre des mesures. Des partenariats seront également développés autour d'un programme de recherche et développement avec les pêcheurs professionnels locaux, en collaboration avec les comités qui les représentent. Parallèlement, un projet de territoire axé sur les dimensions touristiques et patrimoniales sera élaboré, en coordination avec le groupe de travail « Tourisme Patrimoine Culture » de l'ICS.

Enfin, le processus de définition des caractéristiques finales du projet sera progressivement partagé, tandis que le comité de gestion et de suivi, entité créée dans le cadre des autorisations administratives du projet afin de suivre le déroulement du projet et l'application des mesures, s'assurera de la mise en œuvre des engagements des maîtres d'ouvrages et des prescriptions définies dans le cadre des autorisations.